

# Assemblée Générale Ordinaire

## Le lundi 22 juin 2020

### Compte rendu

Cette Assemblée Générale ordinaire est réalisée par visioconférence, comme indiqué par la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020, ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 de simplification des AG et CA, décret n° 2020-418 du 10 avril 2020.

Nombre de connexions à la visioconférence : 24

Nombre de votants sur Balotilo (plateforme de vote électronique) : 133

#### Introduction

Catherine Tanguy introduit l'Assemblée Générale en soulignant que l'année 2019 a été une année de chantiers pour le Moulin à Café. Les travaux de cuisine ont été réalisés en 2019 et l'installation de la terrasse se poursuit sur l'année 2020.

L'un des changements importants en 2019 a été aussi le passage de la quasi-totalité des salariés en CDI, il n'y a plus qu'un poste en contrat aidé. 2020 sera donc une année de challenge car il faudra faire face à des charges supplémentaires.

**Vote de l'ordre du jour : 111 pour, 0 contre, 22 ne se prononcent pas**

**Vote du compte rendu de l'AG 2019 : 109 pour, 0 contre, 24 ne se prononcent pas**

#### Rapport d'activités

Thomas Aygalenc souligne qu'il y a eu 1024 adhérents en 2019. 47% de ces adhérents sont des nouveaux adhérents par rapport à 2018. On note également un rajeunissement moyen des adhérents : les moins de 30 ans sont en augmentation et la fréquentation reste stable. On note aussi un nombre importants d'adhésions d'autres associations au Moulin à Café (20).

Mars 2019 a été marqué l'arrivée de Guillermo dans l'équipe cuisine. Félix, Antonio et Thomas sont passés en CDI en 2019. Le Moulin à Café a également accueilli 2 services civiques (Martin et Jeanne), ainsi que 7 stagiaires.

Ronald Bergeau et Françoise Boutet notent que la participation des bénévoles est vitale pour le fonctionnement du café. Ils rappellent que les créneaux de bénévolats sont ouverts à toutes et tous, notamment aux structures médicalisées accueillant des personnes en situation de handicap qui peuvent évoluer dans un environnement bienveillant et inclusif. Cela permet également à d'autres de structurer leurs journées ou de garder un lien social. En 2019, le Moulin à Café a enrichi et rajeuni son vivier de bénévoles, notamment via « Paris je m'engage » et par cooptation. La participation et la disponibilité des bénévoles reste fragile malgré tout.

En 2019, 112 concerts ont été organisés, tout en alternant avec les activités traditionnelles du Moulin à Café tels que les échecs, le tarot ou le taïchi. Beaucoup d'activités ont été orientées sur le zéro déchet et le recyclage, et certaines soirées étaient dédiées à la présentation d'autres associations pour favoriser le lien inter-associatif.

Côté restauration : le Moulin à Café a vendu près de 15 000 plats en 2019, dont 49% de plats végétariens, 7000 cafés et 6000 soupes.

**Vote du rapport d'activités 2019 : 113 pour, 0 contre, 20 ne se prononcent pas**

#### Rapport de trésorerie 2019 et perspectives budgétaires 2020

Frédéric Vuillod rappelle que le Moulin à Café est une structure de l'économie sociale et solidaire, à la gouvernance démocratique et qu'il est de notre responsabilité de stabiliser l'activité pour pérenniser le projet du quartier.

Compte de résultat :

Budget annuel : 329.000 €

- 88 000 € Dons en nature
- 241 000 € Activités générales

Eva Montlouvier souligne que les dons en nature qui sont chiffrés à 88 207 €, sont le bénévolat, les dons et les prêts de locaux.

Résultat net : 313 €

DT

Boutet

HC

RB

CP